



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 1^{er} janvier 2014

Communiqué de presse

Bilan des contrôles réalisés sur les routes la nuit de la Saint Sylvestre

Durant la nuit du 31 décembre et du 1^{er} janvier 2014, plus de 200 policiers et militaires de la gendarmerie ont été mobilisés en Martinique pour assurer la sécurité du nouvel an.

Les contrôles réalisés sur les différents axes routiers ont permis de relever 73 infractions au code de la route. Malgré les nombreux messages de prévention régulièrement répétés, 40 conduites sous l'emprise d'un état alcoolique ont été relevées, dont 16 alcoolémies délictuelles et 24 contraventionnelles ; 8 excès de vitesse (dont 5 donnant lieu à rétention immédiate du permis de conduire), mais également des défauts de port de casque (9), de ceintures de sécurité (1) ou de contrôle technique.

Deux accidents corporels graves sont survenus dans la nuit. L'un à Fort de France sur la RD41 impliquant le conducteur d'un 2 roues, grièvement blessé, et son passager, blessé léger. L'autre au Prêcheur.

Un accident corporel est également survenu à Sainte Marie vers 9h le 1^{er} janvier impliquant une moto et une voiture, faisant un blessé grave et deux blessés légers.

Le facteur alcool reste l'une des principales causes d'accidents corporels et mortels.

Ce bilan démontre la nécessité de répéter constamment les messages de prévention et de rappel de la loi. La lutte contre l'insécurité routière et pour le respect mutuel sur la route restera une priorité de l'Etat en 2014.

A noter également, l'hélicoptère de la sécurité civile, le Dragon 972, a effectué dans la nuit 6 missions en appui du SDIS et du SAMU.

Contact presse

Nathalie CHAMPLONG : 05-96-39-39-23, 06 96 31 28 03

Nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr